

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PIERRE LAROUSSE DE BUCHELAY

Procès verbal du conseil d'école du 6 novembre 2018

Étaient Présents :

- Enseignantes : Mme JOUVEL (Directrice / CP), Mme MAGNY (CP), Mme LEBIGOT (CP), Mme COLNAY (enseignante chargée de la décharge de direction, CP), Mme BAILLON (CE1), Mme PREUD'HOMME (CE2), Mme MILLE (CM1), Mme DELBECQ (CM1), Mme TEIXEIRA (CE1-CM2), Mme WENTA-BOUFRAD (CE2-CM2), Mme FORTIER (CM2).
- RASED : Mme ANFREVILLE (RASED, maître E), Mme GRIHAULT (RASED, psychologue scolaire).
- Municipalité : Mme DEFRESNE (Maire adjoint chargée des affaires scolaires), M. Colin (Directeur général des services)
- Parents d'élèves élus : Mmes JABBOUR-CHBIR, LANCELEVE, PELHATE, LOPIN, LESNIAK, FOUQUET ; Ms HOGNON, BOUTFOUST, et DUQUESNE.

Étaient absents ou excusés :

M. QUERE (Inspecteur de l'Éducation Nationale de la circonscription de Rosny), M. MARTINEZ (Maire de Buchelay), M. BERTINETTI (Parent d'élèves élu).

Début de séance : 18h **Fin de séance** : 20h50

Secrétaire : Mme Mille

1. Composition et attributions du conseil d'école :

La directrice rappelle les règles de fonctionnement du conseil d'école, sa composition et ses attributions.

Le conseil d'école se réunit une fois par trimestre ou à la demande du directeur, du maire ou de la moitié de ses membres.

Le conseil d'école, présidé par la directrice :

- vote le règlement intérieur de l'école,
- adopte le projet d'école,
- donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions intéressant la vie de l'école (intégration des enfants handicapés, sécurité des enfants, actions à visée pédagogique, activités, restauration, transport et hygiène scolaires),
- émet son avis quant à l'utilisation des locaux scolaires hors temps scolaire,
- est informé de l'organisation des rencontres parents/enseignants et de l'aide spécialisée.

Les parents d'élèves élus sont membres à part entière du conseil d'école, représentent tous les parents de l'école et facilitent les relations entre les parents d'élèves et l'équipe pédagogique.

Le procès verbal du conseil d'école est rédigé par son président et sa secrétaire. Il sera affiché et transmis aux familles via le portail famille.

2. Bilan de la rentrée scolaire 2018-2019 :

◆ a- Jour de la rentrée :

Mme Jouvel remercie les représentants de parents pour le café offert aux nouvelles familles. De même, elle remercie les services techniques pour la mise en place des panneaux électoraux demandés lors du Conseil d'école de l'an passé afin de limiter l'attroupement devant le portail.

D'autre part, la mise en place de la rentrée décalée a permis un accueil plus convivial des parents de CP.

◆ b- Présentation de l'équipe pédagogique et effectifs :

Cette année, avec un effectif global en hausse (260 élèves à la rentrée à comparer avec les 224 de l'an passé), notre école accueille 10 classes. Après de nouvelles radiations et inscriptions, les 257 élèves sont répartis ainsi : CP 71, CE1 47, CE2 45, CM1 56 et CM2 39.

CP de Mmes Jouvel et Colnay (Mme Colnay assurant la décharge de direction de Mme Jouvel les jeudis et vendredis) : 22

CP de Mme Magny : 25

CP de Mme Lebigot : 24

CE1 de Mme Baillon : 28

CE2 de Mme Preud'homme : 25

CE1-CM2 de Mme Teixeira : 25 (19 CE1 et 6 CM2)

CE2-CM2 de Mme Wenta-Boufrad : 26 (20 CE2 et 6 CM2)

CM1 de Mme Mille : 28

CM1 de Mme Delbecq : 28

CM2 de Mme Fortier : 27

Suite au questionnement des représentants de parents, M. Colin précise que la création d'une nouvelle école aux Meuniers est toujours d'actualité.

◆ c- Enseignement des langues vivantes étrangères :

- L'enseignement de l'anglais sera assuré par les enseignantes des classes : seules les classes de Mmes Fortier et Mille décroissent (Mme Fortier assurant les sciences, Mme Mille l'anglais).

- L'enseignement de l'allemand est assuré pour tous les élèves de CM2 par M. Font, professeur d'allemand au collège G. Sand : cela se traduit par 3h d'initiation.

- L'enseignement de l'arabe (classe EILE) doit se poursuivre cette année encore : l'école est encore en attente de la nomination du nouvel enseignant. Ces cours ont lieu en dehors du temps scolaire mais dans les locaux scolaires ; ils sont dispensés à tout élève volontaire à partir du CE1 et sur inscription avec priorité aux élèves s'étant préinscrits en fin d'année dernière.

◆ d- Évaluations nationales :

Depuis cette année, tous les élèves de CP et de CE1 de France sont évalués en début d'année, tant en français qu'en mathématiques et le seront de nouveau en février afin d'évaluer leur progression. Mme Jouvel annonce que les résultats seront bientôt transmis aux familles et que des rendez-vous pourront leur être proposés. Grâce à ces évaluations ainsi qu'à l'aide du RASED, des groupes de besoin pour l'APC vont être créés et certains élèves ont été proposés au RASED.

◆ e- Dispositifs d'aide aux élèves en difficultés :

Le R.A.S.E.D. (Réseau d'Aide Spécialisé pour les Élèves en Difficulté) :

- Il est composé cette année encore d'une psychologue scolaire (Mme Grihault) et d'un maître E (Mme Anfreville) chargé de prendre en charge les enfants ayant des difficultés scolaires. Un maître G (Mme Bouchet), qui prend en charge les enfants ayant des difficultés à être élève, appartenant au réseau de Rosny-sur-Seine, intervient ponctuellement sur Buchelay : actuellement 2 enfants sont pris en charge.

- Afin de prévenir les difficultés lors de l'apprentissage de la lecture, en complément des évaluations nationales, Mme Anfreville a effectué un test supplémentaire avec tous les élèves de CP ; Mme Anfreville a ainsi pris en charge 15 élèves de CP. Elle a également aidé au passage des évaluations nationales en lecture avec les élèves de CE1 : suite à ces bilans, 2 élèves de CE1 ont été suivis. Mme Anfreville tient à préciser que ces groupes sont modifiables tout au long de l'année.

- Mme Grihault apporte une aide aux enfants en évaluant leurs capacités cognitives : ce bilan pourra aider l'enseignant à mettre en place les aides appropriées en classe. Elle est joignable par téléphone au 01.34.77.02.97

Mme Grihault remercie une fois encore la municipalité pour sa participation à l'achat de la nouvelle valise de test pour les enfants de 2 à 7 ans, le WPPSY.

- Mme Jouvel précise que toutes ces aides apportées se font sur accord de la famille et avec sa collaboration.

Les A.P.C. (Activités Pédagogiques Complémentaires) sont assurées par les enseignantes qui prennent en charge des groupes restreints d'élèves sur des périodes déterminées au titre d'une heure par semaine : elles ont lieu de 11 h 30 à 12h00. Ces activités nécessitent un accord écrit des parents ; elles ne sont donc pas obligatoires.

Les stages de réussite :

Durant le mois d'août, la semaine précédant la rentrée scolaire, Mmes Wenta-Boufrad et Fortier ont assuré ces stages.

Mme Wenta-Boufrad 1 groupe de CM1 : 4 CM1 inscrits, 3 présents

Mme Fortier 1 groupe de CM2 : 5 CM2 inscrits et présents

UPE2A (Unité Pédagogique pour Élèves Allophones Arrivants) : Mme Chadi peut intervenir à l'école durant le temps scolaire afin de prendre en charge les élèves non francophones, nouvellement arrivés en France.

◆ f- USEP :

Vivant des dons des parents et des bénéfices de la vente des photos notamment, l'association peut servir à l'achat de livres et d'abonnements, de matériel pour les arts plastiques ou le sport, pour les projets de classes, mais aussi à financer des transports et des sorties. Cependant, ces sorties ont un coût trop élevé comparé aux recettes annuelles de l'association ; c'est pourquoi cette année aucune classe ne participe au projet École et Cinéma.

Cette année, le don global des familles à la rentrée s'élève à 2315 € (à comparer aux 2065 € de l'an passé, mais avec environ 30 élèves de plus) : cela revient donc à une moyenne de 8,97 € / élève. Chaque classe se voit ainsi allouer une somme à dépenser d'environ 200€.

L'équipe éducative tient à remercier les parents qui ont participé.

De plus, l'équipe remercie la municipalité ainsi que Lidl pour le don de 2260,50€ qui va permettre aux élèves de participer à de nouveaux projets. Les représentants de parents interrogent l'équipe quant à l'utilisation qui en sera faite. Mme Jouvel liste ainsi : un trampoline pour l'EPS (500€), le nécessaire pour la commémoration du centenaire de l'armistice de 1918 (environ 300€), achat de jeux extérieurs et intérieurs pour la récréation (environ 200€). Le reste est encore à déterminer.

Cependant, Mme Jouvel ajoute que l'affiliation à l'USEP coûte cher et que l'association n'a pas encore reçu la subvention du département.

◆ g- Budget caisse des écoles :

Suite à l'interrogation de parents lors des réunions de rentrée, Mme Jouvel précise que 40€/élève sont alloués par la caisse des écoles pour les fournitures scolaires. Dans le Mantois, cette somme fait partie des sommes les plus hautes. Le choix de l'équipe se porte le plus souvent sur l'achat d'un manuel pour deux élèves, permettant ainsi de compléter avec cahiers, fichiers et petites fournitures, ce qui serait impossible avec un manuel par élève et par discipline ; d'autre part, les programmes scolaires changeant souvent, ces manuels seraient à remplacer très fréquemment.

◆ h- Sécurité, hygiène et travaux :

Sécurité :

- Comme chaque année, l'école réalisera plusieurs exercices de sécurité, exercices d'évacuation (exercices incendie) et exercices liés au PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité).

Le 1^{er} exercice PPMS a eu lieu le 8 octobre : il s'agissait, dans le cas d'une intrusion, d'observer les postures choisies par les enseignantes (s'échapper ou se cacher) ainsi que d'évaluer les messages laissés par les enseignantes. Il a été très difficile voire impossible d'obtenir le silence : deux autres exercices intrusion seront donc mis en place.

D'autre part, la municipalité a fait installer un système d'alerte, tant sonore que lumineux, ce qui va faciliter grandement l'alerte interne. Cependant, l'absence de stores rend difficiles ces exercices : Mme Jouvel réitère donc sa demande de rideaux.

Par contre, Mme Jouvel remercie la municipalité pour l'accès à la garderie, facilitant la posture « s'échapper ».

Un autre exercice aura lieu vers le mois de février, exercice départemental, dont le thème n'est pas connu à l'avance.

Mme Jouvel rappelle que durant le temps scolaire, il est obligatoire qu'elle soit prévenue de toute entrée dans les locaux pour des raisons de sécurité, même concernant le personnel communal.

Les parents interrogent la municipalité sur la fonctionnalité des caméras placées devant l'école : la municipalité précise que les vidéos ne sont consultables qu'en cas de dépôt de plainte. Récemment, un dysfonctionnement est apparu mais a été résolu.

Registres :

Mme Jouvel présente les différents registres obligatoires :

- . le registre de sécurité qui reprend tout ce qui a trait à la sécurité des locaux : Mme Jouvel regrette que, contrairement à ce qui est préconisé, ce registre soit en mairie ; elle en profite pour demander les copies de tous les documents nécessaires (bilan de la visite de sécurité, révision des extincteurs, visites obligatoires annuelles électricité, ...)

- . le PPMS : registre qui reprend les gestes, les postures, les personnes responsables en cas d'alerte (mise à l'abri, mise à l'abri améliorée, intrusion)

- . SST (santé et sécurité au travail) : accessible à tous les usagers de l'école, ce registre permet de noter tout risque ou toute situation dangereuse repérée

- . SDGI (signalement d'un danger grave et imminent) : registre permettant de noter tout événement risquant de porter atteinte à l'intégrité physique des personnes ou de leur santé. Tout signalement est immédiatement remonté à la hiérarchie.

- . DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels) : ce registre contient toute remarque ou suggestion concernant les risques professionnels et détaille la politique de prévention

Hygiène :

L'équipe enseignante réitère sa demande concernant le passage des femmes de ménage à mi-journée : le nombre croissant des élèves ne permet pas un entretien correct des locaux (les poubelles sont pleines...) et permettrait aussi un réapprovisionnement quotidien du papier toilette et de l'essuie-mains.

Il est à noter qu'il est recommandé d'avoir un urinoir pour 50 garçons, 1 WC pour 20 garçons et 1 WC pour 20 filles dans tout établissement recevant du public : avec le nombre croissant d'élèves à l'école, le nombre de toilettes dans l'école devient insuffisant.

De plus, l'absence de dévidoir dans chaque toilette ne permet pas une bonne hygiène des élèves : oubli de papier, quantité insuffisante, ... Plusieurs élèves sortent pour en reprendre, souvent dévêtus ; d'autres refusent de s'y rendre.

D'autre part, l'équipe remercie la municipalité pour le cirage estival des sols mais regrette que seuls les sols, tables et chaises soient nettoyés quotidiennement : la poussière des meubles s'accumule et le nombre croissant d'enfants allergiques ou asthmatiques inquiète Mme Jouvel.

Travaux :

Mme Jouvel interroge la mairie concernant les travaux d'isolation initialement annoncés pour l'hiver 2017 : M. Colin précise qu'ils devraient avoir lieu sur le budget 2019.

D'autre part, divers autres travaux n'ont pas encore été réalisés, notamment certains engageant la sécurité des enfants et du personnel (anti-pince-doigts, système de rappel des portes coupe-feu, bloque-porte, néons du préau, lattes de la cour, ...)

L'équipe soulève encore une fois le soucis pour le stationnement du personnel.

Les parents souhaiteraient, tout comme l'école, remplacer l'étiquette de l'interphone « accueil » en « école » et questionnent la mairie sur la livraison du self : M. Colin précise que les travaux devraient s'achever aux congés de février.

◆ i- ENT :

Les représentants de parents font le bilan de cette première période avec l'ENT : du pour et du contre.

Pour : la communication avec la maîtresse est très pratique.

Contre : - il n'y a plus d'écriture dans le cahier de texte papier,

- ce n'est pas pratique quand il y a une tierce personne qui s'occupe des enfants,

- pour l'étude, certaines maitresses ne transmettent pas toujours les devoirs.

Les parents demandent de mettre les devoirs à la semaine pour chaque maîtresse si cela est possible et de mettre en pièce jointe une copie de la leçon (poésie, support photocopie...) au cas où l'élève oublie un cahier.

Les enseignantes précisent que s'il n'y a plus d'écriture dans le cahier, les enfants écrivent ailleurs. Le temps perdu à écrire les devoirs en CP (presque 1h en début d'année) ou dans d'autres classes permet dorénavant d'augmenter le volume horaire de découverte du monde (ou tout autre discipline). De plus, l'équipe craint que si les devoirs sont notés à la semaine, les parents qui les imprimeraient ne regarderaient plus quotidiennement ces devoirs, ce qui serait problématique en cas de modifications apportées. Concernant l'ajout des leçons, les enseignantes craignent que les élèves ne fassent plus l'effort de préparer le cartable ; de plus, cela prend beaucoup de temps (scanner, enregistrer, envoyer pour chaque écrit). Cependant certaines l'ont déjà fait pour des élèves absents... De plus, l'apprentissage de la préparation du cartable est nécessaire.

Mme Jouvel propose la création d'un élève fictif par classe pour qui seule la fonctionnalité du cahier de texte serait ouverte et dont l'identifiant et le code seraient transmis à toutes les familles : ces codes pourraient être ainsi transmis à toute personne de la famille.

L'équipe va tout de même chercher une solution en cas de garde par une personne n'ayant pas d'accès à internet.

3. Vote du nouveau règlement intérieur de l'école :

Le règlement intérieur de l'an passé n'est quasiment pas modifié et ainsi proposé au vote.

Il est approuvé à l'unanimité par l'ensemble des membres du conseil d'école présents.

Un règlement simplifié à destination des élèves est aussi proposé et accepté afin d'être étudié en classe.

4. Avenant au projet d'école 2015-2020 et projets pédagogiques :

Projet d'école :

Pour rappel, les trois axes prioritaires sont : la relation école/famille, la lecture et la citoyenneté.

Certaines actions sont poursuivies et de nouvelles vont être menées grâce à l'intervention de différents partenaires.

Relation école/famille :

- Entretiens avec les familles pour la remise des livrets et des résultats aux évaluations nationales
- Liaison GS/CP : accueillir les parents de GS afin d'échanger sur les appréhensions et les besoins fondamentaux des élèves, expliciter le rôle des différents partenaires
- Accueil des parents de GS en observation lors d'une séance de lecture de CP

Citoyenneté :

- Sécurité et santé : prévenir et agir (intervention de l'infirmière scolaire dans les classes)
- Rédaction d'un règlement élève simplifié pour un travail en classe
- Obtention du label éco-école axé sur le tri sélectif et poursuite des actions en lien avec le label E3D : gestes citoyens (jardin pédagogique, nichoirs, hôtels à insectes, éco-randonnée, tri sélectif et recyclage) avec la participation de Leroy Merlin
- Sophrologie
- Course contre la faim
- Téléthon
- La cuisine au fil des mois
- Les parents souhaiteraient une intervention de la police ou de la gendarmerie pour de la prévention sur les enlèvements d'enfants car certains enfants rentrent seuls chez eux. Mme Jouvel s'interroge sur cette intervention qui pourrait créer un climat d'angoisse pour les plus petits mais se renseignera auprès de la Police ; M. Colin fournira le numéro de téléphone d'un contact à Mme Jouvel.

Lecture :

- Bibliothèque : les coins lecture à l'école, bibliothèque municipale avec l'aide de Mme Aumont que Mme Jouvel remercie.
- Projet lecteur en GS et en CP avec l'aide du RASED
- Papyrus en CM2

Projets pédagogiques :

- Téléthon 2018 :

Cette année le téléthon aura lieu le 7 décembre 2018. L'équipe enseignante souhaite cette année encore s'y associer en organisant des concours avec les élèves participants : moyennant finance (don laissé libre, par exemple 2€) les élèves se rencontreront par niveau à la salle des sports. Les enfants qui ne participent pas seront répartis dans les classes.

Mme Jouvel demande l'aide de la municipalité pour l'organisation matérielle et les parents seront associés pour la préparation de gâteaux pour les participants.

- EPS :

- Piscine : CP et CM2 de Mme Fortier
- Athlétisme : CE et CM2 en double niveau
- Judo : CM

- Blues-sur-Seine pour les CM1 de Mme Mille et la classe de CE2-CM2 : spectacle le 20/11 à 20h30 au CAL qui clôture les séances en classe

5. Périscolaire :

Les parents aimeraient connaître les nouvelles réformes pour le péri-scolaire mises en place depuis la rentrée et annoncées par M. Colin au conseil d'école de juin 2018.

◆ a- Cantine :

Les parents interrogent la municipalité sur le possible changement d'organisation sur le temps du midi du fait de la livraison du self. M. Colin propose d'inviter M. Ardouin lors du 2^{ème} conseil d'école afin qu'il détaille ces modifications.

◆ b- Goûter – Étude :

Les parents aimeraient savoir comment se déroule exactement le goûter car le temps d'étude n'est pas d'1h comme prévu mais plutôt de 45min du fait de la sortie tardive du goûter. La municipalité précise que l'étude est de toute manière surveillée et non dirigée. Les parents souhaiteraient le retour des études dirigées par les enseignants. Le questionnaire demandé l'an passé a-t-il été fait ou pas ? La municipalité rappelle que le coût serait fortement augmenté. Les parents souhaitent tout de même maintenir ce questionnaire : la municipalité va le préparer.

◆ c- Garderie :

Pour la garderie du matin, les parents aimeraient savoir s'il est possible que les enfants apportent une petite collation. M. Colin, en accord avec le règlement de l'école, précise que cela n'est pas possible.

◆ d- Bus:

La directrice remercie l'équipe du périscolaire pour l'accompagnement des élèves directement en classe en cas de retard.

◆ f- Centre :

Les parents aimeraient savoir pourquoi il n'est plus possible d'inscrire les enfants en demi journée le mercredi au centre. En fait, la municipalité souhaite favoriser les familles qui réservent à la journée afin d'avoir un effectif stable : les années antérieures, certaines familles souhaitant la journée ne trouvaient pas de place alors que des places restaient vacantes les après-midi.

6. Festivités

Fête de fin d'année

Les parents aimeraient savoir si l'équipe pédagogique a déjà prévu quelque chose pour la fête de fin d'année. L'équipe pédagogique souhaite renouveler la fête de l'an passé avec l'aide de la Plaine des Sports et des associations sportives bucheloises, et si bien entendu les parents la proposent une nouvelle fois.

Noël

Un spectacle de magie effectué par Yanis Why sera proposé à tous les élèves de l'école le 13 décembre à la Plaine des Sports.

Prochains conseils d'école : le jeudi 7 février et le mardi 25 juin 2018 à 18h

La directrice,
Mme JOUVEL

La secrétaire,
Mme Mille